

N°191 / JUILLET-AOÛT 2024

# L'ÉCLAIR

LE MAG' DE SAINT-ARNOULT

## 13 Juillet

### Feu d'artifice

Dès 19h > Restauration sur place

21h à 21h30 > Distribution de lampions

21h30 à 23h > Animation musicale

23h > Feu d'artifice suivi d'une soirée dansante

### Complexe sportif



Saint-Arnoult  
en Yvelines



# SOMMAIRE

JUILLET/AOÛT 2024

**4**



**5 à 7**



Édito du Maire - P. 3

Notre maison médicale arrive !!! - P. 4

Les aménagements de l'été - P. 5 à 7

Actualités - P. 8 à 10

À venir au Cratère - P. 11

Sortez avec l'office du tourisme - P. 12 à 14

Commémoration du 18 juin 1940 - P. 15

Acteurs locaux - P. 16-17

Conseil municipal - P. 18-19

Fête de la musique - P. 20-21

Horaires d'été à la médiathèque - P. 22-23

Élections législatives - P. 24-25

La mairie répond à vos interrogations - P. 26

Travaux - P. 27

Agenda - P. 28-29

Tribunes d'expression - P. 30

Numéros utiles et état civil - P. 31



**20-21**



**22-23**

## DON DE SOI

123 VOLONTAIRES DONT 16 NOUVEAUX



Vendredi 14 juin, à l'occasion de la journée mondiale du don de sang, 123 donneurs se sont rendus à la collecte mise en place à la salle des fêtes Le Colombier. Cette très belle mobilisation l'est d'autant plus que dorénavant les malades peuvent aujourd'hui compter sur 16 nouveaux donneurs arnolphiens.

Chaque année, grâce au don, 1 million de malades peuvent ainsi être soignés. Si vous n'avez pas pu donner le vôtre en cette veille de grands départs, il y aura forcément une collecte organisée à proximité de votre lieu de vacances. Et comme à deux c'est encore mieux, le top serait de venir accompagné.

**Prochaine collecte de sang au Colombier :  
vendredi 11 octobre 2024.**

# ÉDITO

MADAME JOËLLE JÉGAT, MAIRE



À entendre les rumeurs des uns et des autres, je comprends les Arnolphiennes et Arnolphiens qui peuvent douter de la construction effective de la maison médicale. Pourtant le projet est bien appelé à devenir réalité, comme l'a adopté le Conseil départemental des Yvelines il y a quelques jours, le vendredi 21 juin 2024, confirmant ainsi la promesse du Président Pierre Bédier le 10 janvier 2024, « *Je reviendrai à Saint-Arnoult pour inaugurer la maison médicale* ».

Vous l'aurez compris, les rumeurs n'engagent que ceux qui les répandent...

Je vous invite à lire en page de cet Éclair l'article sur le début attendu des travaux de la maison médicale pour le printemps prochain. Une construction dont le coût est pris en charge à 100% par le département des Yvelines.

Le 25 mai, la fête de la Ville aura été un véritable succès à destination des familles arnolphiennes. Petits et grands ont trouvé leur bonheur dans les animations mises en place par la

mairie et les associations, auprès des artisans locaux et du vide grenier organisé par l'ACASA. J'adresse un profond remerciement à tous, celles et ceux qui ont contribué à ce succès, notamment aux agents municipaux engagés en amont, pendant et après cette manifestation.

En cette veille de départ en vacances, j'invite les Arnolphiennes et Arnolphiens à prendre part à l'avenir de la Nation en se rendant aux urnes les 30 juin et 7 juillet. Je rappelle qu'il est aisé d'établir une procuration à tout autre électeur. Pour cela, rapprochez-vous de la gendarmerie ou encore du guichet unique à la mairie. Chaque vote compte.

Enfin, je souhaite de bonnes vacances estivales à toutes et tous. Et n'oubliez pas, notre territoire recèle aussi des charmes insoupçonnés et de nombreuses animations touristiques sont proposées par notre office du tourisme communautaire pour les découvrir. Vous en avez un extrait dans cet Éclair.

Bel été à toutes et tous.

**Madame le Maire et ses adjoints reçoivent à la mairie sur rendez-vous.**

---

**L'Éclair, le magazine de tous les Arnolphiens.**

Directrice de la publication : Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Crédits photos : Freepik - Adobe Stock

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : [com@say78.fr](mailto:com@say78.fr) - [www.saintarnoultenyvelines.fr](http://www.saintarnoultenyvelines.fr)

Impression : Imprimerie Chauveau. Dépôt légal : Juillet/Août 2024. Numéro ISSN 3002-0468.

# SANTÉ

## NOTRE MAISON MÉDICALE ARRIVE !!!

*La bonne nouvelle de ce début d'été nous vient du département des Yvelines. Nous avons en effet la confirmation que la prise en main par le Département est bien la bonne voie pour permettre la construction de la maison médicale dont le financement est pris en charge à 100 %, comme son Président Pierre Bédier nous l'avait promis.*

La mouture actuelle présente les avantages de proposer un bâtiment évolutif en surface et en hauteur pour s'adapter aux besoins futurs des Arnolphiens.



**L**a promesse de la construction de la maison médicale avait été faite lors des vœux mémorables à Saint-Arnoult-en-Yvelines le 19 janvier 2024 que vous pouvez visionner ici en scannant le Qr Code en bas de page. Nous remercions encore Pierre Bédier pour son soutien dans ce contexte très compliqué que nous connaissons. L'implication de la commune a encore une fois permis de convaincre les décideurs. L'agence départementale IngénierY interviendra en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage et portera la procédure de consultation des marchés publics pour accompagner la ville.

Le programme est déjà défini, ce qui va considérablement accélérer l'ensemble du processus. Il y aura 13 cabinets accompagnés d'un laboratoire d'analyses médicales.

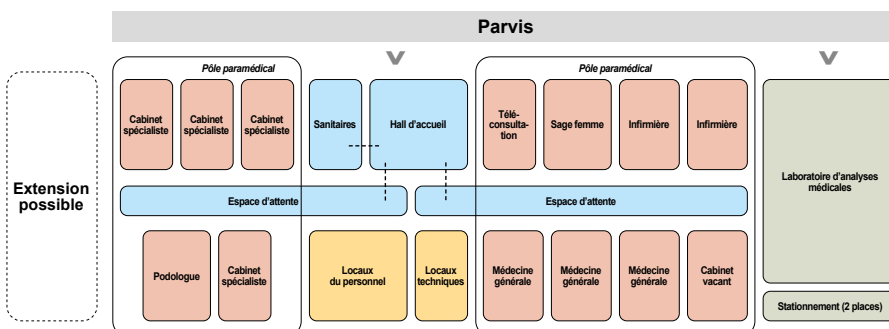
### Calendrier des étapes clés

- **20 juin 2024** : Délibération présentée au conseil municipal.
- **21 juin 2024** : Délibération présentée au Conseil départemental.
- **24 juin 2024** : **Lancement de la consultation du marché de maîtrise d'œuvre.**
- **Budget** : 1 500 000 € (financés à 100 % par le Département) + 250 000 € de l'ARS + 250 000 € de la région Île-de-France (à venir).
- **Septembre 2024** : Choix du maître d'œuvre.
- **Avril 2025** : Pose de la première pierre de la construction.
- **Juin 2026** : livraison de la maison médicale et de ses abords.

Malgré l'environnement économique très incertain, la construction de la maison médicale pluridisciplinaire aura bien lieu. Le partenariat entre la commune et le Département, ainsi que le travail des trois dernières années, auront permis de concrétiser ce projet, initialement non réalisable et mal conçu.

Nous restons fiers du travail accompli et déterminés à mener à bien cette initiative essentielle pour notre communauté.

Programme de consultation de maîtrise d'œuvre.



Revivez la cérémonie des vœux du Maire à la population.

# DÉCOR

## LES AMÉNAGEMENTS DE L'ÉTÉ

*L'été permet à la nature de marquer une pause à l'issue de l'effervescence du printemps traduite par la pousse des végétaux et la descendance assurée pour la vie animale. C'est donc le moment propice pour l'Homme de veiller à l'aménagement des sites naturels.*



Redonner de l'animation au cours d'eau par des changements de reliefs grâce à la création de banquettes et de méandres contribuera à désenvaser son lit et à enrichir sa biodiversité.

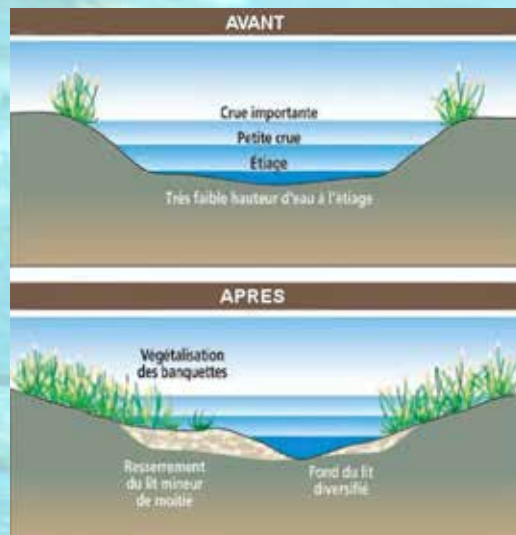
### **PARC DE L'ALEU**

#### **Renaturation de la Rémarde**

Comme évoqué dans l'Éclair du mois de février 2024, l'objectif de la renaturation d'une portion de la Rémarde localisée dans le parc de l'Aleu est de permettre au cours d'eau de retrouver un fonctionnement naturel et dynamique contrairement à son allure de fossé il y a peu encore. Cette situation est conséquente à un curage mené en juin et juillet 2020 sans autorisation, pour lequel la commune a été mise à l'amende, notamment par le devoir de remettre à l'état initial le petit cours d'eau. Le coût de l'opération s'élève à 28 800 € HT.

Les travaux ont débuté il y a quelques jours. Ils interviennent tant sur le profil en travers que sur la longueur du lit. Ils consistent à restaurer le fil naturel de la Rémarde en le rendant plus sinueux et en favorisant le développement d'une végétation aquatique adaptée. Le cours d'eau ainsi restauré retrouvera différents types d'écoulements par la diversification de ses profils.

La mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines avec le concours de la GEMAPI de Rambouillet Territoires a proposé ce projet de renaturation au service de police de l'eau de la Direction Départementale des Territoires des Yvelines.



Les travaux effectués par l'entreprise Ocelian seront suivis par la commune et par les agents du Service GEMAPI de Rambouillet Territoires.

Pour mener à bien ce chantier, les consignes strictes de préservation du milieu aquatique ont été appliquées. Des kits anti-pollution ont été positionnés sur le tronçon concerné, dont la faune a été prélevée de manière préventive et relâchée en aval du cours d'eau.

**« Épinoches, épinochettes, loches et tanches ont été pêchées et relâchées en aval »**

À l'issue de ces travaux une surveillance sera mise en place pour s'assurer de la bonne évolution de la végétation

et du maintien des banquettes. Un suivi du développement de la renouée asiatique sera également effectué. Un inventaire faune/flore sera réalisé de nouveau en 2025 afin de constater les effets de l'opération.

#### Réfection des sentiers

Une première partie des cheminements depuis la rue Beethoven à la rue de Nuisement a été réhabilitée fin 2023 offrant aux personnes à mobilité réduite, aux sportifs et à tout public un sentier totalement rénové, confortable et très agréable. Une place de parking dédiée aux personnes à mobilité réduite a été créée rue Beethoven. Une aire de jeux pour enfants a été installée par Rambouillet Territoires.

Cet été l'autre partie des sentiers de l'étang vers la rue de Nuisement et le Moulin Neuf sera revisitée. Les travaux de cheminement sont menés par l'entreprise Le Ceviller pour un montant de 98 000 € HT.

Des petits buissons florifères ont déjà été plantés ainsi que des bulbes dans divers endroits du parc.

#### Signalétique

Ainsi réhabilité le parc de l'Aleu sera devenu un formidable lieu de promenade et de découverte de la nature.

Si le promeneur ne prête pas attention à son environnement, chacun des cinq



points d'accès au parc sera doté d'un panneau d'information et de sensibilisation à la richesse naturelle des lieux et de ses habitants pas si invisibles que cela pour peu qu'on veuille bien y prêter attention. À l'occasion, des sorties de découverte seront menées avec le soutien de l'expertise des gardes rivière de la GEMAPI.

#### PARC ARSONNEAU

##### Sentiers et fleurs

Poumon vert du centre-ville, le parc Arsonneau va subir également un remodelage de ses sentiers. L'opération sera menée par l'entreprise locale Le Ceviller.





### PARVIS DE LA MAIRIE

Les gravillons du parvis de la mairie empêchent le déplacement des poussettes, des véhicules des personnes à mobilité réduite et imperméabilise le sol. Le projet municipal est de végétaliser cette surface de 700 m<sup>2</sup> afin de faciliter l'évacuation des eaux de pluie tout en procédant à la création d'accès pour les personnes à mobilité réduite, se rendant à la mairie, à la salle des mariages, à l'école du Jeu de Paume ou encore à la crèche et petite crèche, au conservatoire, à la médiathèque ou même à la police municipale.

Le projet pressenti avec l'entreprise Plantago veille à :



Elle va entreprendre la réfection des sentiers en veillant à l'intégrité des réseaux racinaires des grands arbres du parc. Le coût de l'opération s'élève à 22 500 € HT. Montant qui devrait bénéficier d'une subvention de la Région de 10 000 € suite à vos suffrages exprimés en faveur de ce projet lors du Budget participatif écologique ouvert en ligne du 10 au 30 juin dernier. Merci pour votre implication.

Cette opération sera suivie par la plantation de nouveaux végétaux florifères et la pose de nouveaux bancs par les services techniques de la commune.

- Mettre en scène la mairie par le végétal
- Atténuer la présence du parking aux abords du parvis
- Assurer une circulation aux PMR
- Désimperméabiliser la place
- Intégrer un espace convivial aux abords des bâtiments
- Intégrer un parc à vélo avec un revêtement pratique
- Intégrer le monument commémoratif Charles de Gaulle actuellement situé rue Charles-de-Gaulle

Le début des travaux est prévu pour cet automne. Ils devraient durer 6 mois.



## VIGNE DU PRIEURÉ

### LE CRU 2023 EST EN BOUTEILLE

**S**i la vigne du Prieuré ne produit certes pas un vin pétillant, mais bel et bien un Chardonnay, l'effervescence était tout de même de mise samedi 1<sup>er</sup> juin pour la mise en bouteille du cru 2023. Après 9 mois de vinification dans l'ancienne prison de la commune sise rue Eugène Renault, les membres du Sarment Arnolphien ont fait preuve d'entrain pour mettre en bouteille le précieux breuvage depuis l'appentis du parking de la mairie. Au total 882 bouteilles ont été soigneusement remplies. Trois ont récompensé chaque adhérent de leurs efforts fournis lors des travaux d'entretien



de la vigne ainsi que lors de la vendange. Propriétaire de l'emplacement de la vigne située en contre-bas de la rue de la Martinière, la mairie s'est vu remettre 85 bouteilles qui seront servies lors des réceptions diverses. 300 autres « flacons » sont en vente à la Cave des Remparts, au prix de 12€<sup>50</sup> la bouteille.

La prochaine vendange est prévue courant septembre. Entretemps, les installations (pressoir, cuves de vinification, etc.) des amoureux de la vigne devraient avoir gagné le Moulin Neuf pour des locaux plus adaptés.

---

## NOS AÎNÉS SUR TOUS LES FRONTS

### RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

**L**e troisième rendez-vous entre nos aînés et les enfants de l'accueil de loisirs « Les copains d'abord » a permis mercredi 19 juin aux deux générations de se retrouver autour de jeux d'adresse, de réflexion mais aussi physique, telle la marelle. Au fil des rencontres, des liens se créent et nos aînés s'em-



pressent de savoir sitôt la porte de l'accueil de loisirs franchie, si leur petit compagnon dont elle donne le prénom est bien présent. Après le goûter, rendez-vous a été pris pour la rentrée avec pour thématique possible, inviter les plus jeunes à découvrir les danses d'antan.

### UN APRÈS-MIDI AU CABARET

**L**a sortie annuelle proposée par le CCAS aux aînés de la commune de 70 ans et plus a permis jeudi 20 juin à 64 d'entre eux de se rendre à Pierres en Eure-et-Loir pour un déjeuner spectacle au cabaret L'Étincelle. Toujours partant pour se retrouver autour d'un bon repas et d'un spectacle de qualité, la sortie a été appréciée par toutes et tous, certains en ayant même profité de l'occasion pour débiter leur carrière sur les



planches, répondant ainsi à l'invitation du meneur de la troupe à monter sur la scène.

Le prochain rendez-vous du CCAS à destination de nos aînés sera le dimanche 6 octobre à l'occasion du banquet annuel à la salle des fêtes du Colombier. Inscription à partir de 65 ans auprès du CCAS dès le 10 septembre.



## ESCAPADE

### D'UN SAINT À L'AUTRE À VÉLO !

**A** lors que Saint-Arnoult-en-Yvelines commençait tout juste à se réveiller, 13 cyclistes de l'USSA aguichés et intrigués par le fléchage « Véloscénie » affiché en ville s'étaient donné rendez-vous samedi 18 mai devant la mairie avec la ferme intention de rallier le Mont Saint-Michel à vélo, soit un périple de 300 km.

Le cortège était assisté par un minibus aux commandes duquel prenait place à tour de rôle un cycliste tous les 30 km afin de préserver les organismes jusqu'à la première étape, Argentan, soit 194 km après une pause à L'Aigle.



La seconde étape a conduit les amoureux de la petite reine jusqu'au célèbre Mont après un itinéraire de 130 km. Deux vétérinaires du club se sont joints également à l'aventure avec un second minibus et ont rayonné sur les chemins de chaque étape. Cette sortie club s'est clôturée le lundi par la visite de Saint-Malo

et le retour à Saint-Arnoult-en-Yvelines en minibus. Les commentaires oscillaient entre « on ne m'y prendra plus » et « vivement l'an prochain » !

**Pour prendre part à la vie de section vélo de l'USSA dès la prochaine rentrée :**

[ussa.fr/page-discipline/cyclo](http://ussa.fr/page-discipline/cyclo)

## FRELONS ET GUÊPES

### ATTENTION DANGER !

**S** i le printemps n'aura pas été propice à prendre l'air sur la terrasse, gageons que l'été soit plus clément. Après les moustiques qui auront eu loisir à se développer dans les eaux de pluie stagnantes, les guêpes et surtout les frelons pourraient être notre lot quotidien cet été.

La société de désinsectisation l'Abeille Noire, domiciliée à Saint-Arnoult-en-Yvelines, partage ses conseils pour appréhender au mieux ces insectes. Ces derniers privilégient certains endroits pour créer leurs nids : haies, toitures, cabanons de jardin, cabanes d'enfants, barbecues ou encore dans les caissons de volet roulant par exemple. Il faut savoir que le frelon asiatique est un véritable danger pour l'environnement et pour les apiculteurs en particulier, puisqu'il se nourrit en grande partie d'abeilles, essentielles à la biodiversité.

#### Que faire lors de la découverte d'un nid ?

« Il est surtout recommandé de ne pas intervenir seul ! Il faut prendre soin d'analyser l'insecte en question si on le peut et de faire appel à un pro-



fessionnel dès que possible. Celui-ci traitera le nid en conséquence. Nous utilisons en l'occurrence une molécule végétale lors de nos interventions. Une fois le nid identifié, il est important d'intervenir rapidement et de ne prendre aucun risque en tant que particulier », explique Théo de l'Abeille Noire.

« En prévention, mettre en place dès la fin de l'hiver des pièges qui peuvent être faits facilement à la maison. Une bouteille coupée en deux, du sirop et de la bière ou un peu de vin blanc et le tour est joué ! » rebondit Julien, également de l'Abeille Noire. L'utilisation d'alcool dans le piège permettra d'éviter de capturer des abeilles !

**Contact Abeille Noire : 06 50 52 12 96**

**Tuto : piège à frelons :**



## SAUVETAGE

### UN PIGEON SACHANT VOYAGER...

**L**e 22 mai, une arnolpheiennne Stéphanie Delecroix, pompier de son état, est surprise par la présence d'un pigeon sur la chaussée ayant perdu apparemment l'usage de ses ailes. Doute confirmé, puisqu'elle parvient à capturer le volatile de ses mains. Rapidement, il s'avère que ce pigeon n'est pas de ceux qui colonisent le clocher de l'église. Il est bagué à chaque patte et l'une comporte le numéro de téléphone de son propriétaire. Un coup de fil plus tard, voici un colombophile rassuré et une explication toute simple. Le jeune pigeon d'un an, avait été lâché le 18 mai à 8h de Vierzon, en compagnie de 18 000 autres congénères. Objectif : rallier au plus vite chacun leur pigeonnier dans le Pas-de-Calais, notamment pour notre pigeon celui de Daniel Bringuetz à Allouagne, soit 370 km qu'il aurait dû parcourir en environ 7h. Un accident de parcours a empêché notre jeune champion d'atteindre son objectif, après pourtant 9 prix remportés cette année en 9 participations



apprend-on auprès du coulonneux\* heureux d'avoir retrouvé son compagnon de jeu, le 28 mai au matin.

Sur ses conseils, l'oiseau est resté 5 jours au repos chez Stéphanie Delecroix, avant d'être relâché le 27 mai à midi pour rejoindre son pigeonnier avec 10 jours de retard. « Il portait un hématome sous une aile. Il a dû être percuté par une voiture lors de

son retour initial. Il a fait preuve de beaucoup de courage pour rentrer. Je remercie Stéphanie, elle lui a sauvé la vie », commentait Daniel Bringuetz contacté par téléphone. Baptisé Voyageur, le pigeon rétabli devrait retrouver de l'activité sur un prochain concours depuis Clermont dans l'Oise (120 km). Mais sa carrière de « grand fond » le destine à prendre un futur départ à Barcelone. Il devrait alors survoler de nouveau Saint-Arnoult-en-Yvelines.

\* Coulonneux : terme pour désigner un colombophile dans le nord de la France

## JEUX OLYMPIQUES

### ANTICIPER VOS DÉPLACEMENTS

**L**es Jeux Olympiques et Paralympiques arrivent à grands pas, pour s'y préparer au mieux, l'important, c'est d'anticiper !

À cette occasion, Paris et l'Île-de-France seront en pleine effervescence et accueilleront plus de 10 millions de visiteurs. Du 26 juillet au 11 août et du 28 août au 8 septembre 2024, les transports en commun et les routes seront donc plus fréquentés que d'habitude.

**Plusieurs solutions existent pour faciliter le quotidien de tous pendant cette période :**

- réduire vos déplacements et ceux de vos partenaires dans la mesure du possible,
- en privilégiant le télétravail, si votre métier le permet,



- en anticipant vos livraisons de colis en dehors de la période des Jeux,
- en programmant votre déménagement en dehors de la période des Jeux.

- choisir en priorité la marche, le vélo ou le covoiturage pour vos déplacements quotidiens.

S'il est indispensable de vous déplacer avec votre propre véhicule ou en transports en commun, consultez les prévisions sur [anticiperlesjeux.gouv.fr](https://anticiperlesjeux.gouv.fr) pour :

- effectuer vos déplacements aux jours et horaires les moins chargés
- planifier vos déplacements afin d'emprunter les itinéraires les moins fréquentés.

## Cinéma **Le ratère** À VENIR CET ÉTÉ...

### ANIMATION



### ACTION/ AVENTURE



### COMÉDIE



Téléchargez l'application de votre cinéma sur votre smartphone.



Android



iOS

# CET ÉTÉ

## SORTEZ AVEC L'OFFICE DU TOURISME

*La première richesse naturelle de notre territoire est sa forêt. Gérée et exploitée, elle est une richesse économique mais aussi le lieu de vie d'une riche biodiversité. L'office du tourisme communautaire s'appuie sur ce patrimoine vert mais aussi rural et historique du sud-Yvelines pour vous proposer des sorties thématiques. Offrez-vous la découverte de votre environnement.*

Autrefois lieu de chasse du roi, la forêt est aujourd'hui le lieu privilégié du randonneur. L'office du tourisme vous accompagne volontiers pour vous guider et vous en faire découvrir la vie cachée de sa faune et flore, y compris armé de votre appareil photo.

**Randonnées accompagnées** 5€ par pers

3-10-17  
ET 31<sup>e</sup> JUILLET  
7<sup>e</sup>-21 ET 28 AOÛT

\*16€ - billet du Château inclus

Parcours proposés sur les communes du territoire :  
Auffargis - Clairefontaine - Gambaiseuil  
Gazeran - Poigny-la-Forêt - Rambouillet - Sonchamp

Sur réservation  
01 34 83 21 21 - contact@rambouillet-tourisme.fr

RAMBOUILLET TERRITOIRES OFFICE DU TOURISME

**RANDO PHOTO**

RAMBOUILLET TERRITOIRES OFFICE DU TOURISME

Matinée en immersion dans la forêt de Rambouillet sur le thème de la photographie nature.

Sur réservation | 21 JUILLET  
16€/pers

À partir de 9h avec collation offerte

01 34 83 21 21  
contact@rambouillet-tourisme.fr

Une fois le stress du « boulot, bouillon, dodo » quotidien oublié l'espace de quelques semaines de vacances d'été bien méritées, il n'est pas rare d'être happé par celui des files d'attente au péage, à l'embarquement de l'avion, voire dans la queue menant à l'Acropole, sans parler de la plage bondée où il est quasi impossible de poser sa serviette.

Pour éviter tous ces tracas liés à l'affluence des lieux très, voire trop fréquentés, l'office du tourisme communautaire de Rambouillet Territoires vous invite à certes moins d'exotisme mais à plus de calme et de sérénité à l'occasion de la visite des communes rurales et des espaces verts et naturels de notre territoire. Des nouveautés vous attendent.

### RANDO ACCOMPAGNÉE

La randonnée est une activité que l'on peut pratiquer seul pour peu que l'on ait en poche le bon guide papier pour rendre la balade instructive et ludique. Cette année l'office de tourisme innove en vous proposant des randonnées accompagnées en forêt de Rambouillet. Une initiative qui vous permettra, sur les conseils de votre guide physique, de découvrir la forêt comme vous ne l'avez jamais vue. Huit randonnées avec un lieu de départ différent pour chacune d'elle est au rendez-vous.

**Mercredi 3 juillet : Gambaiseuil - 8 km/2h**

**Mercredi 10 juillet : Auffargis - 13 km/3h**

**Mercredi 17 juillet : Sonchamp - 7 km/1h30**

**Mercredi 31 juillet et 7 août : Rambouillet « Les fabuleux trésors du parc de Rambouillet » avec inclus le billet du**

château. 8 km/2h15

**Mercredi 21 août : Poigny-la-Forêt - 9,5 km/2h30**

**Mercredi 28 août Clairefontaine-en-Yvelines - 7,5 km/2h**

**Tarif : 5€/personne - 16€ pour les 31 juillet et 7 août**

**Maximum de 15 personnes par sortie.**

**Report en cas de mauvais temps.**

### **RANDO PHOTO**

Pour les amoureux de la photographie, l'autre nouveauté de la saison est la randonnée photo en forêt de Rambouillet avec le guide photographe Laurent But, sur la thématique de la photographie nature.

#### **Au programme de cette matinée**

Accueil avec une collation et présentation des repères en forêt et du matériel de photographie. Vous partirez ensuite pour une immersion dans la nature à la recherche des traces d'animaux tout en apprenant différentes techniques de prise de vue pour la photo animalière, à l'affût et/ou sur le vif.

**Dimanche 21 juillet à 9h.**

**Tarif : 16€/personne (à partir de 13 ans)**

Prévoir son matériel de photographe, gourde, tenues et chaussures adaptées pour la marche et la météo du jour.

### **7 VISITES AUX 4 COINS DU TERRITOIRE**

L'office du tourisme propose de découvrir 6 communes au travers 7 visites thématiques, dont 2 à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

#### **L'ancienne voie ferrée Paris-Chartres**

Saviez-vous qu'il existait une ancienne voie ferrée qui reliait Paris à Chartres en passant par Saint-Arnoult-en-Yvelines ?

Empruntez l'ancienne voie ferrée Paris-Chartres via Saint-Arnoult-en-Yvelines et parcourez près d'un siècle d'histoire à travers des souvenirs, des photographies, des témoignages... Durant tout le temps de sa

construction, elle va subir de nombreux événements, allant de la grève d'ouvriers à la Seconde Guerre Mondiale. Un train circulera-t-il un jour sur cette ligne ?

**Lundi 08 juillet à 15h**

**Tarif : 5€. Réduit : 3€. Durée : 1h15**

**Parcours : 1 km**

#### **Rochefort-en-Yvelines, village médiéval**

L'histoire de ce village médiéval s'est dessinée grâce à Guy Le Rouge. Plus ancien seigneur de Rochefort, il fut Sénéchal de France et digne de confiance aux yeux du roi, son statut et ses terres grandirent au fil des années.

Flânez dans les ruelles de ce village et découvrez l'histoire des seigneurs ayant régné sur Rochefort-en-Yvelines : église du XII<sup>e</sup> siècle, sculptures, témoignages... de nombreux éléments qui en font un village particulier.

**Jeudi 18 juillet à 15h**

**Tarif : 5€ réduit : 3€. Durée : 1h30.**

**Parcours : 2km**

#### **Alfred Manessier, peintre du XX<sup>e</sup> siècle**

Découvrez l'atelier du peintre Alfred Manessier à Émancé.

Poussez les portes de l'atelier d'Alfred Manessier dans le petit village d'Émancé et découvrez son univers artistique.

Sur les étagères, les poutres de couleurs s'alignent dans un ordre qui n'a de sens que pour les artistes, les pinceaux et les éponges secs depuis longtemps.

Dans l'atelier du peintre non figuratif, qui fut l'un des plus grands représentants français de l'abstraction lyrique, le temps semble s'être arrêté.

**Mercredi 24 juillet 2024 à 15h**

**Tarif : 10 €. Réduit : 8 €. Durée : 1h30**

#### **Les Rigoles royales de Vieilles-Église-en-Yvelines**

Le temps d'une balade le long de ces rigoles découvrez l'origine des eaux de Versailles.



#### **Ancienne voie ferrée**

| Saint-Arnoult-en-Yvelines |

**LUNDI 8 JUILLET**

Découvrez l'histoire mouvementée de l'ancienne voie ferrée Paris-Chartres. De nombreux événements, grève d'ouvriers, conflit mondial retarderont son inauguration. Un train circulera-t-il un jour ?



#### **Rigoles royales**

| Vieille-Église-en-Yvelines |

**LUNDI 12 AOÛT**

Flânez le long des rigoles royales à Vieille-Église-en-Yvelines et laissez-vous conter l'origine des eaux à Versailles.

Lors de la construction des fontaines dans les jardins de Versailles, Louis XIV a fait appel à de nombreux ingénieurs afin de faire venir l'eau en abondance jusqu'au Château. Un lieu à 130 km de Versailles va être exploité pour satisfaire le roi Louis XIV et faire de Versailles une « œuvre hydraulique unique ». De nombreuses techniques vont être exploitées sur toute la région. Finalement, le roi soleil se rendit à Vieille-Eglise-en-Yvelines et détourna tous les points d'eau sur son chemin, ce qui forma la « rivière royale ».

**Lundi 12 août à 15h**  
**Tarif : 5€ Réduit : 3€. Temps : 1h15**  
**Parcours : 2 km**

### **Cernay-la-Ville, village des peintres paysagistes**

Flânez dans Cernay-la-Ville, autrefois village des peintres-paysagistes.

Cernay-la-Ville était au XIX<sup>e</sup> siècle une étape incontournable des peintres paysagistes : son environnement, ses paysages et ses auberges attiraient un certain nombre d'artistes, admiratifs de ces lieux hauts en couleurs. Un de ces peintres, Léon Garmain Pelouse créa la « Colonie des peintres de Cernay ». Elle sera composée de nombreux artistes connus mondialement tels que Dameron, Rambaud, Lemarié des Landelles...

Déambulez dans les rues de Cernay en admirant les vestiges laissés par ces artistes.

**Jeudi 22 août à 15h**  
**Tarif : 5€. Réduit 3€. Durée : 1h**  
**Parcours : 1,2 km**



**Peintres paysagistes**  
 | Cernay-la-Ville |

**JEUDI 22 AOÛT**

**Partez sur les traces des peintres paysagistes de Cernay-la-Ville.**  
 Auberges, environnement, paysages...  
 Tous les éléments y sont réunis pour attirer un grand nombre d'artistes.

### **Les secrets du parc de l'Aleu**

Baladez-vous dans le parc de l'Aleu à Saint-Arnoult-en-Yvelines et percez-y tous secrets. Déambulez dans ce parc communal simple d'apparence mais qui cache un passé plutôt mouvementé. Autrefois domaine appartenant à une ferme, puis par la suite composé d'un manoir, d'un moulin à eau... ce parc a

été aménagé par un très célèbre architecte : Jean-Charles Adolphe Alphand, créateur de nombreux parcs et jardins parisiens. À travers cette balade, vous découvrirez les différentes caractéristiques et infrastructures qui font vivre ce lieu.

**Lundi 26 août à 15h**  
**Tarif : 5€ Réduit : 3€. Durée : 1h**  
**Parcours : 1km**



**Parc de l'Aleu**  
 | Saint-Arnoult-en-Yvelines |

**LUNDI 26 AOÛT**

**Décele les moindres secrets du Parc de l'Aleu.**  
 Autrefois domaine composé d'un manoir, le parc s'est embelli grâce à un homme :  
**Jean-Charles Adolphe Alphand.**

### **Le Centre National du Football**

Découvrez en exclusivité le Centre National du Football à Clairefontaine-en-Yvelines.

Le Centre National du Football est situé au cœur du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse et de la forêt de Rambouillet. Il a été inauguré en 1988.



Fernand Sastre, alors président de la Fédération Française de Football souhaite créer un endroit calme et équivalent au Parc des Princes.

Après un bref rappel historique sur les lieux, vous découvrirez le site : le centre médical, les différentes plaines avec les terrains d'entraînement, les résidences où logent les équipes de foot (beach soccer cecifoot, futsal, foot soccer), l'Institut National du Football, le Château. Une visite complète de 2h à la découverte de l'univers du football.

**Tarif : 21€. Visite + déjeuner au self : 35€.**  
**Durée : 2h**

### **COMMENT RÉSERVER ?**

**Auprès de l'office de tourisme communautaire : 01 30 83 21 21**  
**contact@rambouillet-tourisme.fr**



# CÉRÉMONIE

## COMMÉMORATION DU 18 JUIN 1940

Mardi 18 juin, 80 ans après le débarquement des Alliés en Normandie et 84 ans après l'allocution du Général Charles-de-Gaulle sur les ondes de la BBC adressée à toutes les forces vives de la Nation à le rejoindre à Londres, Mme le Maire, Joëlle Jégat, la Ministre Aurore Bergé et madame Toine Bourrat, maire de Saint-Rémy-l'Honoré, représentant Gérard Larcher Président du Sénat, se sont inclinées devant la stèle du Général-de-Gaulle. Ce sont associés à la cérémonie les Arnolphiens, les représentants de la gendarmerie, des pompiers et de la police municipale ainsi que les anciens combattants, les membres du conseil municipal des enfants et le chœur de la société musicale. En 2025, la cérémonie devrait se tenir devant le parvis de la mairie, à l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle stèle dédiée au Général-de-Gaulle.



## Virginie Monsigny, psychopraticienne.

Les services paramédicaux se diversifient au 43 rue Charles-de-Gaulle avec l'arrivée de Virginie Monsigny, psychopraticienne au spectre de services étendu à la psychothérapie, au coaching professionnel et à la médiation équine avec l'appui de son assistant Atendo, un « KWPΠ » de 16 ans.

« Mes pratiques visent à venir en aide aux personnes confrontées à des problématiques émotionnelles liées à une hypersensibilité, à des problèmes relationnels d'ordre familial, professionnel ou scolaire, voire suite à des accidents de la vie (deuil, séparation licenciement, burn-out...).

Quant au coaching, il est à visée professionnelle pour aider la personne à développer des compétences, à avoir de meilleures relations, à atteindre ses objectifs et à améliorer sa performance. Tant en psychothérapie qu'en coaching, je peux être amenée à proposer de la médiation équine soit de façon individuelle ou collective. Cela s'adresse également à des adolescents confrontés à des problèmes de relations familiales, scolaires ou à des troubles du comportement alimentaire », détaille volontiers Virginie Monsigny qui propose également ses services en développement de l'intelligence émotionnelle aux entreprises via son cabinet conseil Equi Talentia.

**Contact : Virginie Monsigny**  
**Psychothérapie, médiation équine et coaching - 43 rue Charles de Gaulle**  
**06 22 49 47 39**  
[vmonsigny-therapies.fr](http://vmonsigny-therapies.fr)  
[equitalentia.com](http://equitalentia.com) - [vmonsigny@gmail.com](mailto:vmonsigny@gmail.com)



## PASS+ Inscriptions 2024-2025.

Le Département des Yvelines lance une nouvelle campagne pour soutenir financièrement les jeunes Yvelinois et les encourager à pratiquer des activités culturelles et sportives.

### Le dispositif Pass+, c'est quoi ?

- C'est une aide financière de 80 à 100 € pour les jeunes Yvelinois éligibles (collégiens, jeunes suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance jusqu'à 18 ans et jeunes majeurs en situation précaire) ;
- C'est près de 1 800 organismes affiliés dans le Département qui proposent des activités culturelles et/ou sportives et des bons plans (tarifs réduits, jeux-concours) en ligne sur [passplus.fr](http://passplus.fr) ;
- C'est une offre gratuite et sans conditions de ressources.

Lancement des inscriptions dès maintenant sur : [passplus.fr](http://passplus.fr) pour l'année 2024-2025

### Nouveauté de la campagne 2024-2025 :

Les jeunes de 15 à 18 ans scolarisés ou domiciliés dans les Yvelines ne sont plus éligibles au Pass+ mais ils peuvent bénéficier :

- du dispositif régional LABAZ, l'appli bons plans de la région Île-de-France pour les jeunes de 15 à 25 ans ;
- ou des autres dispositifs gouvernementaux (Pass Sport, Pass Culture) ainsi que les tickets jeunes de la commune.

Préparez la rentrée et découvrez l'éventail des activités sport et culture sur [passplus.fr](http://passplus.fr) et l'appli LABAZ.



Pass Sport



Pass Culture



Appli LABAZ



## La Pistache de Terres. Le Beurre de cacahuète made in Saint-Arnoult.



Suite à une reconversion professionnelle, Chrystelle Picard, Arnolphiennne, a créé en janvier dernier son entreprise « La Pistache de Terre » spécialisée dans la confection de beurre de cacahuètes. « Depuis des années, je confectionne mes propres recettes à base de cacahuètes pour mes proches et moi. Aujourd'hui, je prends tout autant de plaisir à les confectionner et à les mettre en pot, mais pour vous désormais », confiait encore la jeune cheffe d'entreprise à l'occasion de la fête de la ville le 25 mai dernier depuis son stand de présentation aux Arnolphiens. Diplômée d'un CAP cuisine et ayant suivi une formation diététique, elle travaille la pistache de terre plus communément appelée la cacahuète.

« Cette légumineuse propose des bienfaits nutritionnels tels qu'il serait dommage de ne pas l'intégrer à l'alimentation du quotidien. Riche en protéines, source de graisses saines, fibres, vitamines et minéraux avec un index glycémique bas et du goût », détaille Chrystelle.

Sa plus grande difficulté est de devoir lutter contre les a priori sur la cacahuète : « Elle est malheureusement associée injustement à « l'apéro » version salée et huilée ou encore au beurre de cacahuètes à l'américaine avec une consistance pâteuse et une sensation de gras en bouche. Je propose une autre version de la cacahuète : une version saine travaillée de façon artisanale qui peut surprendre certains adeptes du beurre de cacahuètes classique ».

Soyez curieux et découvrez les versions de Chrystelle à base de fleur de sel, de chocolat noir à 70% ou encore au praliné noisettes. Ces produits sont en vente sur sa boutique en ligne et également chez U Express au centre commercial des Remparts.

La Pistache de Terre  
Tél : 07.56.82.18.15  
lapistachedeterre@gmail.com  
@lapistachedeterre



## Cross des enfants.

Samedi 8 juin, 284 enfants des écoles de la commune mais aussi de Clairefontaine-en-Yvelines, Rochefort-en-Yvelines, Sainte-Mesme, Longvilliers, Ponthévrard, Sonchamp et Dourdan ont pris le départ du cross des enfants organisé chaque année par le bureau de l'USSA et les bénévoles des différentes sections.

Dès son arrivée, chaque « finisher » a reçu une médaille en récompense de ses foulées exécutées dans l'enceinte du complexe sportif et dans le parc de l'Aleu, alors que les trois premiers se sont vu décerner un trophée par Mesdames Joëlle Jégat, maire, et Hélène Klar, présidente de l'USSA.

En prévision de la prochaine année sportive 2024-2025, les sportifs de l'USSA sont invités à se préinscrire sur le site [ussa.monclub.app](https://ussa.monclub.app). Découvrez l'ensemble des activités sur [ussa.fr](https://ussa.fr)

## Pascal Gurliat, agent SOS-Bricolage.



Depuis le mois de mai l'ACASA compte un adhérent de plus en la personne de Pascal Gurliat, créateur de l'entreprise Assur'Coup Pouces. Après plusieurs expériences professionnelles

dans le commerce, dont dernièrement à la tête d'une enseigne de vente de produits bio, le jeune chef d'entreprise propose aujourd'hui ses talents de bricoleur pour réaliser vos petits travaux. « Je propose de réaliser les petits travaux du quotidien qui ne nécessitent pas le déplacement d'un artisan, tel tondre la pelouse, poser une tringle à rideaux, changer une ampoule ou un joint, fixer un élément de cuisine, monter un meuble, raboter une porte, donner un coup de peinture..., autant de petites interventions pour lesquelles je propose un devis et fournis une facture », détaille Pascal Gurliat qui a rejoint le réseau SOS-Bricolage.

Contact : Pascal Gurliat : 07 69 62 03 72  
pascal.gurliat@sos-bricolage.com

## MAISON MÉDICALE

### SON FINANCEMENT ET SA CONSTRUCTION CONFIRMÉS

**1.** Le conseil a approuvé le compte de gestion de la commune dressé pour l'exercice 2023 par le comptable du service de gestion comptable de Rambouillet.

**2.** Considérant que les résultats du compte administratif 2023 sont en concordance avec le compte de gestion 2023 présenté par le Comptable du Service de Gestion Comptable de Rambouillet, à savoir un résultat de clôture 2023 du budget de la commune de + 1 403 027,68 €, les élus ont autorisé madame le Maire à effectuer les démarches et à signer les documents nécessaires à la présente délibération.

**3.** Le conseil a approuvé le report de l'excédent 2023 en section de fonctionnement du budget principal de 2024.

**4.** Suite à une baisse de son budget conséquent à une diminution des recettes issues des droits de mutation conséquent à la crise immobilière de 2022/2023, le département des Yvelines a revu à la baisse son enveloppe pour la construction des maisons médicales. Comme pour Ablis et Bonnières-sur-Seine, le budget de la maison médicale de Saint-Arnoult-en-Yvelines voit son enveloppe passer à 1,5 million d'euros. De son côté le Département abandonne la construction de bureaux pour le TAD (Territoire d'Action Départementale) et l'ADMIR tout en maintenant les attentes des professionnels locaux. La délégation de maîtrise d'ouvrage est déléguée à la commune avec l'appui opérationnel de l'agence départementale IngenierΨ. Le projet prendra en compte l'étude de géothermie / boucle thermique locale lancée autour de la place Jean-Moulin. L'anticipation du bâtiment permet d'envisager des extensions. La présence du laboratoire en ses murs fait de la maison médicale arnolphiennne un projet atypique.

Le projet sera conçu de telle manière à pouvoir prétendre à des financements complémentaires.

**5.** Deux Autorisations de Programme nécessitent d'être actualisées.



Emplacement du futur centre technique municipal zone des Corroyés débarrassé de sa friche immobilière

Il s'agit de celle de la maison médicale avec en 2024 une dépense estimée à 150 000 € et une recette de 225 000 €, puis du futur centre technique municipal avec une réduction budgétaire à la baisse de 181 913,27€ en 2024.

**6.** La décision modificative n°1 du budget principal 2024 de la commune intègre :

#### Section de fonctionnement

- Chapitre 002 - Résultat de fonctionnement reporté (recette) : 44 653,79 €

- Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement (dépense) : 29 653,79 €

- Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante (dépense) : 15 000,00 €

#### Section d'investissement :

- Chapitre 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (régularisation de recette) : - 41 567,06 €

- Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement (recette) : 29 653,79 €

- Chapitre 13 - Subventions d'investissement (recette) : 225 000 €

- Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles (dépense) : 150 000 €

- Chapitre 21 - Immobilisations corporelles (dépense) : 245 000 €

- Chapitre 23 - Immobilisations en cours (dépense) : - 181 913,27 €

**7.** Le compte de gestion 2023 du cinéma Le Cratère a été approuvé par le comptable du service de gestion comptable de Rambouillet.

**8.** Le conseil a approuvé le résultat de clôture 2023 du budget de la régie d'exploitation du cinéma Le Cratère qui s'élève à + 153 371,29 €

**9.** Le conseil a adopté l'affectation des résultats 2023 du budget de la régie d'exploitation du cinéma Le Cratère.

**10.** La modification budgétaire du cinéma Le Cratère résultant de la clôture de l'exercice 2023 se montre neutre.

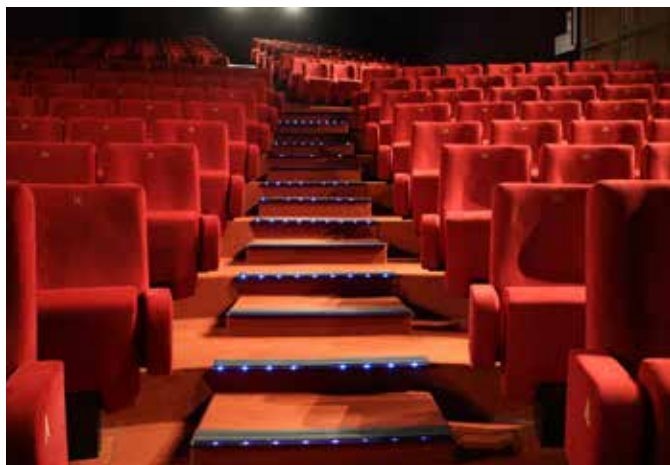
- Résultat de fonctionnement reporté : - 7 850,08 €

- Produits des services : + 7 850,08 €

- Produits des services : - 15 000 €

- Dotations et participations : + 15 000 €

**11.** Les nez de marche lumineux du cinéma Le Cratère vont être changés pour un montant de 16 640 €. Cette action sera inscrite au budget participatif handicap de la région Île-de-France pour l'obtention d'une subvention de 10 000 €. Les travaux seront menés avant l'obtention éventuelle de cette subvention. Au même titre que le budget participatif écologique, les Arnolphiens seront sollicités pour voter en faveur de ce changement des nez de marche de leur cinéma.



**12.** Neuf associations ont vu une partie de leur cotisation annuelle acquittée par un total de 609 tickets jeunes. Ils se traduiront par leur remboursement via une subvention municipale d'un montant global de 12 051 €.

142 tickets jeunes ont été utilisés pour la médiathèque, 67 pour l'Espace Jeunes et 15 pour l'accueil de loisirs. Ces entités municipales ne recevront pas de subvention.

**13.** Pour mener à bien son obligation de relier ses actes administratifs et d'état civil, la commune a adhéré au groupement de commande constitué autour du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne. Cette adhésion ne donne lieu à aucune facturation liée au fonctionnement du groupement.

**14.** Depuis 2018 les écoles de la commune ont adopté la semaine de 4 jours d'enseignement comme le permet un décret du Code de l'Éducation. Les conseils d'école de la commune se montrant favorables à la poursuite de la semaine de 4 jours, Madame le Maire a été autorisée à signer la dérogation permettant de poursuivre ce rythme d'enseignement pour une nouvelle période de 3 ans.



**15.** La commune a le projet d'une modification simplifiée n°5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de l'adapter sur plusieurs points, dont parmi-eux :

- une mise à jour des articles du Code de l'urbanisme visés par les dispositions du PLU,
- une précision relative aux eaux pluviales,
- une précision s'agissant de la hauteur des annexes,

- une suppression relative aux possibilités de dérogation pour la réalisation de places de stationnements,
- une précision sur la caractérisation des voies,
- une suppression du lien de conformité au projet des orientations de l'OAP1.
- une adaptation des règles applicables aux constructions de services publics et d'intérêt collectif.
- imposition de largeurs d'accès différenciées en fonction du nombre de logements desservis,
- création d'un emplacement réservé supplémentaire au niveau de l'opération Nafylian.
- le respect de l'ordonnancement général des constructions existantes dans l'environnement des constructions à édifier,
- l'assouplissement du règlement des annexes à l'habitation,
- l'assouplissement du règlement relatif à l'aspect extérieur des constructions (toitures, percements et volets, façades commerciales, menuiseries, clôtures, panneaux photovoltaïques, espaces paysagers...).

**16.** La volonté d'identifier toute la commune (1 255 hectares) au titre des zones d'accélération des énergies renouvelables n'ayant suscité aucune demande d'ajustement, celle-ci a été approuvée. Pour rappel, les installations éligibles sont le photovoltaïque et la géothermie.



**17.** Suite à la démission du 5<sup>e</sup> adjoint, ce poste d'élus ne sera pas pourvu et donc supprimé.

**18.** Le code général des collectivités permet à tout élu de consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élus local. La commune accepte la proposition de Rambouillet Territoires de mutualiser un référent déontologue à tous les élus de son territoire.

**19.** Délibération reportée à un prochain conseil.

**20.** Il est nécessaire de créer un poste d'ATSEM pour l'embauche d'un agent titulaire de la fonction publique en remplacement d'une ATSEM sur le départ, actuellement en poste à la fonction d'adjoint technique.

# MERCI !

## FÊTE DE LA MUSIQUE

*Votre mobilisation, votre envie de partager et de vous retrouver pour un moment convivial ont contribué à faire de cette fête de la musique un nouveau succès familial et ce dès son ouverture avec les prestations colorées et élégantes des élèves du conservatoire Gabriel Fauré. La fête s'est ensuite poursuivie aux rythmes des artistes engagés dans le tremplin remporté par le groupe Akordakun. La diversité de la restauration proposée aura mis la touche finale à la soirée et la retransmission de la rencontre France-Pays Bas a comblé les amateurs de foot. Merci, et encore merci, Arnolphiennes et Arnolphiens pour votre présence. Avec vous la fête est plus belle et vous le méritez !*

Akordakun a remporté cette année l'enregistrement chez Astraurel Studio mis en jeu par la municipalité. Art&Muss et Mr Rivaa ont contribué au succès de la soirée clôturée par le groupe Melasoul.





# ACTIONS

## LA MÉDIA INVENTE LE MOUVEMENT PERPÉTUEL

*On croyait le phénomène physique impossible à obtenir et pourtant il semble être en passe de devenir la règle à la médiathèque. La structure municipale est en perpétuelle effervescence pour répondre aux attentes des lecteurs.*

### Médiathèque

« Les yeux d'Elsa »  
Place du Jeu de Paume  
01 30 59 38 13  
mediatheque@say78.fr  
[mediatheque.say78.fr](http://mediatheque.say78.fr)

### Ouverture :

Mardi : 15h-18h30  
Mercredi : 10h-12h30  
et 14h-18h30  
Vendredi : 15h-18h30  
Samedi : 10h-12h  
et 14h-17h



**A**près plusieurs mois de lecture assidue, la trentaine de lecteurs du Prix du roman de Saint-Arnoult-en-Yvelines a rendu leur jugement à l'occasion d'une réception organisée le mardi 6 juin à la Maison Elsa Triolet-Aragon. Si à n'en pas douter les gagnants de ce concours sont les lecteurs eux-mêmes, ravis de se retrouver pour un moment convivial après des heures solitaires de lecture, les titres lauréats de ce prix sont L'Orangerie de Larry Trembaly, La Jurée de Claire Jéhanno et Tout ce qu'on ne s'est jamais dit, de Céleste NG.

« Pour la prochaine édition, nous débutons la lecture plus tôt, fin septembre, afin de nous retrouver fin avril pour proclamer les

*lauréats », ont conclu Sylvie et Véronique les bibliothécaires aux commandes de cet atelier de longue haleine, « afin de permettre à davantage de lecteurs d'être parmi nous pour délibérer ».*



## NOUVEAU : CLUB LECTURE JEUNES

À l'initiative de deux jeunes lectrices de la médiathèque, un club lecture a vu le jour mercredi 12 juin. Autour de Julie, la bibliothécaire, chaque jeune a fait part de ses goûts et a partagé ses coups de cœur du moment. L'enthousiasme était visible sur les visages à l'issue de la séance qui a d'ailleurs dépassé la limite de temps prévu. Les jeunes amateurs de livres se sont promis de se revoir après les vacances d'été. Un nouveau rendez-vous est né à la médiathèque, à l'initiative de ses jeunes lecteurs, preuve que les actions menées dès le plus jeune âge portent leurs fruits.



## LA MÉDIA PREND SES QUARTIERS D'ÉTÉ

C'est à l'ombre des arbres du parc Arsonneau que les lecteurs, notamment les plus jeunes, pourront s'immerger dans la lecture des ouvrages présentés par nos bibliothécaires à l'occasion des 5 matinées estivales « Biblio en plein air », les jeudis 11, 18 et 25 juillet ainsi que les 22 et 29 août à 10h. Au programme contes et histoires à écouter mais aussi livres et magazines à feuilleter. Une action menée en partenariat avec le CCAS.

## ET ENCORE À LA MÉDIA...

**Créa'Culture : vive les vacances !**

**Mardi 9 juillet / Mercredi 10 juillet /**

**Vendredi 12 juillet : 10h à 12h**

**Jeudi 11 juillet : 10h.** Les enfants seront invités à participer à la biblio plein air !

**Mercredi 17 juillet : 10h à 12h.** Atelier d'archéologie : habitats paléolithiques. Animation proposée par la DRAC dans le cadre du programme « Été Culturel ».

## Fermeture estivale...

La médiathèque « Les yeux d'Elsa » sera fermée du mardi 30 juillet au samedi 17 août inclus, histoire de laisser du temps libre à vos bibliothécaires de lire quelques ouvrages et de se ressourcer pour trouver de nouvelles idées d'ateliers et d'animations.

## ... emprunt illimité et pochettes découverte !

Depuis le 21 juin et jusqu'au 27 juillet afin de parer à la fermeture de la médiathèque, deux options se présentent à vous pour faire le plein d'ouvrages :

1. Prêts d'été : Vous pouvez emprunter autant d'ouvrages que vous voulez dont 2 nou-

veautés maximum. Le retour des documents sera prolongé d'office au samedi 7 septembre pour tous.

2. Lectures estivales et pochettes découverte surprises : Sacs contenant différents supports (livres, cd, dvd) autour d'un thème unique. Il y a en aura pour tous les âges et tous les publics.

## LA MÉDIA S'ADAPTE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Durant l'été, la médiathèque n'accueille pas de groupes à savoir les classes de nos écoles, les bambins de la crèche et de la halte-garderie ainsi que de son atelier BB lecteurs. Autant de créneaux horaires du matin libérés qui d'ordinaire ne sont pas accessibles au public. Eh bien, durant cet été, du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août, afin de ne pas se faire écraser par la chaleur tant sur le chemin qu'à la médiathèque elle-même, celle-ci vous accueille de 9h à 13h du mardi au samedi pour emprunter et rendre des livres, voire pour lire sur place. Une initiative salvatrice qui vous offre également une heure d'ouverture supplémentaire hebdomadaire.



**N'oubliez pas  
le Facebook de la  
médiathèque**

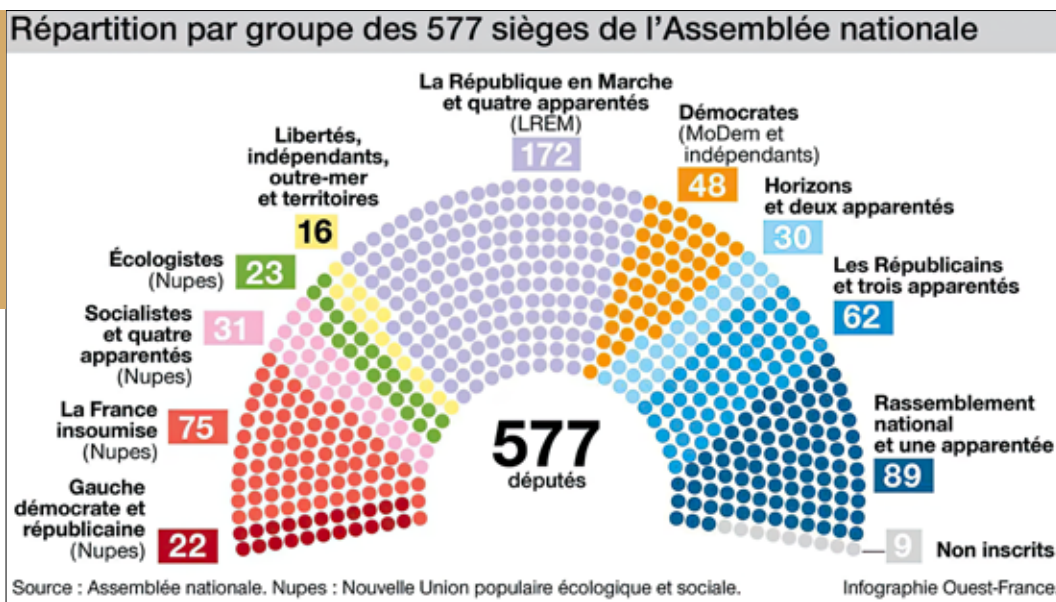


# ASSEMBLÉE

## ÉLIRE DE NOUVEAUX DÉPUTÉS

À l'issue des élections européennes du 9 juin 2024 et du large score réalisé par le Rassemblement National, le chef de l'État Emmanuel Macron a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale, en application de l'article 12 de la Constitution. En plein cœur de l'été, les Français sont appelés à retourner aux urnes les 30 juin et 7 juillet pour élire leur député.

Les candidats à la députation ont déposé leur candidature avant le dimanche 16 juin, soit une semaine après l'annonce de la dissolution. Huit candidats sont en lice sur la 10<sup>e</sup> circonscription des Yvelines.



L'article 12 de la Constitution française du 4 octobre 1958 décrit la procédure de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République : « Le Président de la République peut, après consultation du Premier Ministre et des Présidents des assemblées, prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale.

Les élections générales ont lieu vingt jours au moins et quarante jours au plus après la dissolution. (...). Il ne peut être procédé à une nouvelle dissolution dans l'année qui suit ces élections. »

### Quel est le rôle de l'Assemblée nationale ?

Les députés composent l'Assemblée nationale. Le Palais Bourbon compte 577 sièges, pour autant de circonscriptions qui composent le territoire national.

L'Assemblée nationale se situe au cœur de notre démocratie. Elle est née en 1789 lorsque les députés du tiers état ont juré de ne pas se séparer tant que ne serait pas éta-

blie une Constitution. Les députés sont élus pour 5 ans. Ils représentent la Nation tout entière et le peuple français. Ils ont pour missions de voter les lois, de contrôler l'action du Gouvernement et d'évaluer les politiques publiques.

Avec le Sénat, elle forme le pouvoir législatif.

### La nature du mandat représentatif

Les députés sont aujourd'hui élus dans le cadre de circonscriptions, à l'intérieur d'un département dans la plupart des cas ; les pays et collectivités d'outre-mer ainsi que les Français établis hors de France élisent aussi des députés.

Les députés tiennent des permanences, organisent des réunions publiques, répondent à de multiples sollicitations, font remonter les préoccupations de leurs électeurs vers les circuits de décision nationaux. Pour autant, investis d'un mandat national, les députés ne sont pas les porte-paroles de leurs électeurs : ils se déterminent par rapport à leur vision de l'intérêt général.



### Qu'est-ce qu'une circonscription ?

En métropole, une circonscription ne peut être à cheval sur deux départements et chacune doit être constituée d'un territoire continu. Le nombre de circonscriptions du département varie de deux à vingt-quatre selon le département.

Le découpage des circonscriptions prend en compte la population de chaque département ; il est révisé en fonction des recensements. Les départements les moins peuplés bénéficient d'une représentation minimale de deux députés.

### Député, c'est quoi ? Un métier ? Une fonction ? Un mandat ?

Être député, ce n'est pas un métier : aucun diplôme particulier, ni aucun savoir-faire n'est exigé pour légiférer et contrôler l'action du Gouvernement.

Ce n'est pas non plus une fonction : un député est élu, pas nommé par une autorité extérieure.

Être député, c'est donc exercer un mandat. Comme l'indique l'article 3 de la Constitution, « *La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.* »

### Quand se réunissent les députés ?

Les débats sont organisés en « séances ». Elle se tiennent généralement les mardi, mercredi et jeudi. Les lundi et vendredi sont traditionnellement réservés au travail en circonscription.

### Combien de femmes à l'Assemblée nationale ?

L'Assemblée actuelle élue en 2022 compte 215 députées sur 577 soit 37,3 % de la représentation nationale. En 2017, l'Assemblée nationale comptait 224 femmes. Le record à ce jour.



## LA CONSTITUTION D'UN BUREAU DE VOTE

À l'occasion des élections européennes du 9 juin 2024, de nombreux jeunes électeurs venus voter pour la première fois se sont trouvés désarmés quant aux opérations à mener avant d'atteindre l'urne pour y glisser leur bulletin.

Ce descriptif d'un bureau de vote type rappelle l'ordre des démarches préliminaires à mener avant d'atteindre l'urne.

### Le bureau de vote

C'est l'endroit où le vote est organisé, le plus souvent dans une mairie ou une école. Chaque ville a 1 ou plusieurs bureaux de vote : il y a 1 bureau pour 1 000 électeurs au maximum.

**L'isoloir**  
C'est une cabine fermée par un rideau.

**L'urne**  
C'est une boîte transparente.

**Le président du bureau de vote et ses assesseurs**  
Ce sont les personnes qui organisent le vote. Elles participent aussi au dépouillement.

**Étape 1**  
À l'entrée, l'électeur se présente à une table. On vérifie son identité et qu'il est bien inscrit dans ce bureau. Il prend une enveloppe et les bulletins de vote. Sauf s'il veut utiliser ceux qu'il a reçus chez lui.

**Le bulletin de vote**  
C'est la feuille qui sert à exprimer un vote. Sur chaque bulletin, il y a le nom d'un candidat ou une liste de candidats.

**La carte d'électeur**  
Chaque Français qui peut voter est inscrit sur une liste dans la ville où il habite : c'est la « liste électorale ». Comme preuve, il a une carte électorale. Elle indique son identité et le bureau où il pourra voter. On ne choisit pas le lieu où l'on vote.

**Étape 2**  
L'électeur est obligé de passer dans l'isoloir, seul. Il met le bulletin qu'il a choisi dans l'enveloppe. Personne ne le voit faire car le vote est secret.

**Étape 3**  
L'électeur se présente devant l'urne.  
• Le président du bureau prend sa carte d'électeur et lit son nom à voix haute.  
• Un assesseur trouve son nom sur la liste électorale.  
• L'électeur glisse son enveloppe dans l'urne.  
• Le président dit : « A voté ! »  
• L'électeur signe la liste électorale en face de son nom. Puis il reprend sa carte électorale, où un tampon a été mis.

**Le bulletin de vote**  
C'est la feuille qui sert à exprimer un vote. Sur chaque bulletin, il y a le nom d'un candidat ou une liste de candidats.

**La carte d'électeur**  
Chaque Français qui peut voter est inscrit sur une liste dans la ville où il habite : c'est la « liste électorale ». Comme preuve, il a une carte électorale. Elle indique son identité et le bureau où il pourra voter. On ne choisit pas le lieu où l'on vote.

### Vote par procuration :

Vous ne serez pas présent à Saint-Arnoult-en-Yvelines les 30 juin ou le 7 juillet, voire aux deux dates pour voter, vous pouvez donner procuration à un tiers pour voter à votre place. Seule condition, cette personne doit être inscrite sur la liste électorale. Notez qu'elle ne doit pas forcément être un électeur de la commune. Pour effectuer cette procuration, rapprochez-vous de la gendarmerie ou de la mairie.

# QUESTIONS / RÉPONSES

## LA MAIRIE RÉPOND À VOS INTERROGATIONS

*La municipalité répond à vos questions.  
Celles-ci peuvent être posées via l'application illiwap.*

**Suite à des travaux sur le réseau d'eau, à l'angle de la rue des Sorbiers et de la rue de la Chapelle Saint Fiacre, il se forme des trous dont un de 20 cm de profondeur. Bien évidemment, il y a grand danger pour les deux roues.**

**Réponse :** Les réclamations en lien avec des désordres consécutifs à des travaux sur le réseau d'eau potable, doivent être adressées au SEASY, car ces travaux non diligentés par la Commune ont été menés sur un réseau qui ne lui appartient pas. La réfection de la chaussée a été menée.



**Nouveau « mobilier urbain » devant la benne à déchets verts à l'angle de la rue des paradis, rue des menuets.**

**Réponse :** Les services techniques ont débarrassé les lieux de ce fauteuil qui n'avait rien à y faire.

Rappel : La commune est dotée d'une déchèterie route d'Ablis pour ce genre de déchets. Retrouvez ses horaires d'ouverture dans la rubrique n° utiles de chaque Éclair en avant-dernière page.



**A quand le passage de la balayeuse ?**

**Réponse :** Il faut savoir que ce précédent service géré par la mairie de Saint-Arnoult-en-Yvelines avait été mutualisé avec différentes communes pour en partager le coût. Certaines communes ont refusé d'adhérer à nouveau à ce dispositif repris par Rambouillet Territoires rendant impossible le montage financier. La ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines ne peut supporter seule l'achat d'un tel véhicule. Notre commune a donc recours épisodiquement à la location d'une balayeuse et de son chauffeur comme cela a été le cas à la fin de l'automne pour le ramassage des feuilles mortes.



**Le Chemin des Déserts est complètement envahi par la végétation. Le service compétent pourrait-il le tondre, svp ?**

**Réponse :** L'alternance pluie et soleil a grandement favorisé la pousse des végétaux amenant les services techniques à prioriser les abords des axes principaux de circulation. La gestion des chemins agricoles viendra dans un second temps.



# TRAVAUX

## UNE NOUVELLE CUISINE POUR LA PETITE ENFANCE

Entretien des espaces verts et des différents matériels pour y parvenir, préparatifs pour la fête de la ville et des élections européennes ont constitué une part non négligeable de l'emploi du temps des agents des services techniques de la ville ces dernières semaines. Les entreprises sous-traitantes sont intervenues en différents points de la commune et des travaux à venir sont déjà planifiés, les matériaux ont été livrés.



### Changement

Une nouvelle armoire destinée à accueillir le système d'alerte du 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois a été mise en place à proximité de l'église ruelle Triquedame. L'ancienne posée contre le monument historique sera prochainement démontée.



### Petite enfance

Cet été la cuisine commune à la crèche et à la petite-crèche sera entièrement renouvelée. Dans la cour, le revêtement de sol de l'aire de jeux sera changé, tout comme les rideaux occultants du dortoir, les portes intérieures des locaux et le portillon de la cour, alors qu'un film anti-chaleur sera posé sur la verrière.

### Solaire

Les vitres des classes de l'école élémentaire Guhermont exposées au soleil ont été revêtues d'un film limitant à 75% la chaleur et presque 100% des U.V..



### Fleurissement

Bégonias, œillets d'inde, rosiers et cordylines habillent le nouveau parterre situé face à l'office de tourisme.



### Sécurité

Plus d'une centaine de potelets a été livrée pour marquer la présence des passages piétons. Ils seront posés au fil des prochains mois.

### Éclairage

Dans les prochains mois, les derniers éclairages à tubes et lampes seront remplacés par des leds dans l'ensemble des bâtiments communaux. Les nouveaux luminaires ont été réceptionnés.

# AGENDA

## SORTIR



### Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée

Cet été les sorties seront programmées au fil de l'eau.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet :  
[www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties](http://www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties)

CONTACTS : Gilles au 06 87 01 55 12 - [www.randonnee78.fr/saint-arnoult](http://www.randonnee78.fr/saint-arnoult)



### Dimanches au jardin

**DIMANCHE 30 JUIN**

Nature et culture, sculpture et musique se croisent et se conjuguent.

15h à 16h30, dès 8 ans

YOG'ART : initiation au yoga au milieu du jardin de sculptures, avec Patricia Kalache.

17h, dès 3 ans

SADHOU ET LE LOTUS ROSE : spectacle jeune public : musique & yoga interactif. En partenariat avec la MJC l'Usine à Chapeaux.



### Jardin en fête

**DIMANCHE 7 JUILLET DE 14H À 18H**

Le parc de la Maison résonnera au rythme des spectacles, ateliers et démonstrations autour du jardin. Partenaires associatifs et culturels locaux ainsi que des artistes des arts de la rue vous offriront un riche après-midi d'été.

#### Spectacles

La Compagnie des arbres

- « Photosynthèse », une aventure drôle et aérienne pour expliquer un phénomène naturel.

Johann Charvel de la Compagnie les Miscellanées

- « La graineterie des mots » Entresort théâtral, interactif pour enrichir la biodiversité de votre vocabulaire.

#### Rencontres

- Les Happy-Culteurs : sensibilisation à l'apiculture
- Les jardins partagés : troc de végétaux
- Le Sarment Arnolphiens : découverte de la vigne
- Le CERF 78 : initiation à la faune et à la flore
- Office de Tourisme RT78 : idées de sorties nature

#### Ateliers

- Le Chat Perchant : grimpe d'arbres
- Éditions du Ver à Soie : les poèmes à planter de Clara Delange
- Art passion Arnolphiens : réalisation d'une fresque collective
- Balades en barque...

### Dimanches au jardin

**DIMANCHE 25 AOÛT**

Nature et culture, sculpture et musique se croisent et se conjuguent.

17h, tout public

ORÉ : concert pop en partenariat avec la MJC L'Usine à Chapeaux



**DIMANCHE 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE**

12h, tout public

Musique de chambre : concert en résonance avec les œuvres de Kouka et Francis Gruber, à l'occasion du vernissage de l'exposition. En partenariat avec l'Orchestre national d'Île-de-France.

**Entrée libre. Réservation conseillée. Maison Elsa Triolet Aragon. Contact : [info@maison-triolet-aragon.com](mailto:info@maison-triolet-aragon.com) 01 30 41 20 15**

### DIMANCHE 30 JUIN

8h à 20h : 1<sup>er</sup> tour des élections législatives

### SAMEDI 6 JUILLET

9h à 11h : Permanence litige UFC-Que Choisir  
Accueil pour déposer des litiges. Gratuit. Espace Culturel Victor Hugo.

### DIMANCHE 7 JUILLET

8h à 20 h : 2<sup>e</sup> tour des élections législatives

8h à 17h : Concours de pêche à l'américaine organisé par Les Amis de l'Hameçon. Tarif : 15 €. Étang de l'Aleu. Inscription : 06 89 13 91 79.

14h à 18h : Jardin en fête.

Évènement familial autour du jardin. Entrée libre. Réservation conseillée. Maison Elsa Triolet-Aragon. Contact : info@maison-triolet-aragon.com - 01 30 41 20 15

### LUNDI 8 AU VENDREDI 12 JUILLET

Séjour d'équitation à Dourdan. Découverte de l'équitation dans une ferme pédagogique avec l'Espace Jeunes. Contact : 06 80 40 03 26

### SAMEDI 13 JUILLET

Fête Nationale au complexe sportif

19h : Restauration

21h à 21h30 : Distribution de lampions

21h30 à 23h : Animation musicale

23h : Feu d'artifice suivi d'une soirée dansante

### DIMANCHE 28 JUILLET

14h à 18h : Ouverture au public du Musée des Arts et Traditions Populaires. Moulin Neuf rue de Nuisement après le complexe sportif. Entrée libre (don à l'appréciation des visiteurs). Exposition temporaire : Reproduction d'œuvres de Picasso en mosaïque

### DIMANCHE 25 AOÛT

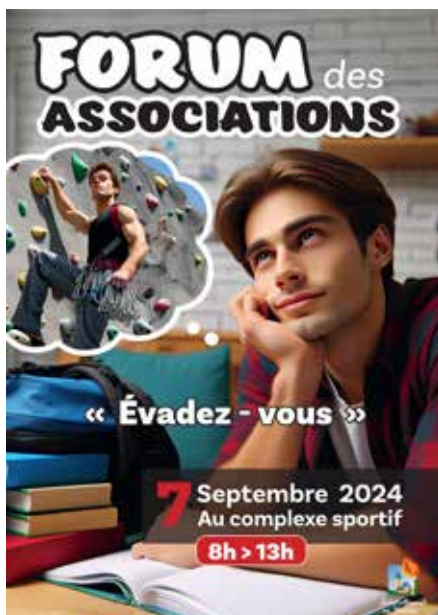
14h à 18h : ouverture au public du Musée des Arts et Traditions Populaires. Moulin Neuf rue de Nuisement après le complexe sportif. Entrée libre (don à l'appréciation des visiteurs).

### SAMEDI 7 SEPTEMBRE

8h à 13h : Forum des associations. Complexe sportif.

### DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Grand Prix hippique de la ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Hippodrome de Rambouillet.



## PLAN CANICULE

En prévision d'une éventuelle canicule cet été, la commune, par l'intermédiaire du CCAS, invite les personnes âgées et les personnes handicapées à se faire connaître, afin de permettre une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Cette inscription est réalisée par la personne concernée ou son représentant légal. Cette démarche est volontaire.

**Coupon à découper et à faire parvenir au CCAS - Mairie Place du Jeu de Paume 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines ccas@say78.fr - Tél. 01 30 88 25 20**

Nom : .....

Prénom : ..... Âge : .....

Personne handicapée : Oui  Non

Adresse : .....

.....

N° de téléphone : .....

Service intervenant à domicile (le cas échéant) : .....

.....

Personne à contacter en cas d'urgence (le cas échéant) : .....

.....

.....



## MAJORITÉ MUNICIPALE

**Une Victoire pour Saint-Anoult-en-Yvelines : La Maison Médicale Pluridisciplinaire en route vers la réalisation. Saison 4, Épisodes 7 et 8.**

Nous avons fixé des étapes clés pour ce projet ambitieux. La livraison de la maison médicale et de ses abords est prévue pour juin 2026, un engagement ferme que l'opposition n'a jamais été capable de tenir. Malgré un contexte économique incertain, la construction de cette infrastructure essentielle aura lieu grâce à un partenariat solide entre la commune et le Département, ainsi qu'au travail acharné des trois dernières années. Ce projet, autrefois irréalisable et mal conçu, est désormais sur la voie de la réussite. Contrairement aux propositions fictives de l'opposition, cette maison médicale sera non seulement construite et raccordée au réseau, mais aussi entièrement financée.

L'opposition, quant à elle, continue de démontrer un manque flagrant de vision et d'initiative. Alors que nous nous efforçons de préparer notre ville pour l'avenir, ils restent focalisés sur des critiques stériles et des intérêts personnels. Leur incapacité à proposer des solutions constructives ou à envisager des projets à long terme est révélatrice de leur absence de plan pour le développement de notre commune. Leur posture attentiste contraste vivement avec notre approche proactive et résolument tournée vers l'avenir.

Nous invitons les membres de l'opposition à se joindre à nous de manière constructive. Votre participation active aux commissions et la lecture attentive des documents du conseil municipal sont essentielles. Plutôt que de vous limiter à des critiques infondées, nous vous encourageons à vous informer pleinement et à représenter dignement les intérêts de nos concitoyens. Les Arnolphiens méritent des représentants engagés et bien informés.

En conclusion, ce projet de maison médicale pluridisciplinaire est une victoire collective pour notre commune. Grâce à une collaboration exemplaire entre la mairie, le département et tous les acteurs impliqués, nous sommes en mesure d'offrir à notre communauté un service de santé de qualité. Nous continuerons à travailler sans relâche pour le bien-être de nos concitoyens et pour l'avenir de Saint-Anoult-en-Yvelines.

## OPPOSITION MUNICIPALE

ENSEMBLE POUR SAINT ARNOULT



La **Maison Médicale** : un pas en avant, deux pas en arrière...

La reprise intégrale du dossier par le Département l'an dernier avait permis un léger espoir que ce projet aboutisse enfin, malgré les tentatives répétées de la majorité de le faire échouer (mensonges, contrat inapproprié,..., ils ont à peu près tout mis en œuvre).

Hélas, maintenant le **Département se désengage des Maisons médicales**, au motif que ses ressources financières ne sont plus suffisantes et qu'il reste sur ses sujets prioritaires (aide sociale et collèges).

Alors que la majorité avait tout fait pour se débarrasser

de la gestion du projet, le Département force la commune à la reprendre et à assumer ses responsabilités.

Le Département réduit de 60% son financement, laissant une ardoise de plus de 2 millions d'euros (hors dérive des coûts) à la commune, que les arnolphiens vont devoir financer seuls.

Quatre années de perdues dans un contexte d'inflation, le projet peut-il s'en remettre en l'absence de vraie volonté politique ?

## SAINT ARNOULT ET VOUS



### Chronique d'un naufrage annoncé

Contrairement aux apparences et bien que le maire prétende que tout va bien dans le meilleur des mondes, nous observons une vraie débandade dans son équipe.

Dans notre précédente tribune, nous invitons les élus de sa majorité à prendre leurs responsabilités face à la vérité de leurs actions et à leur manque de concertation envers les arnolphiens.

Après 9 démissions dans leur rang, 2 autres élus ont aussi eu le courage de démissionner de leur fonction et de ne plus poursuivre avec cette majorité. **Même le 5ème adjoint de la garde rapprochée du maire a « jeté l'éponge ».**

Le maire et le reste de ses élus seraient-ils à contre sens de la réalité ?

Certains élus de sa majorité seraient-ils devenus conscients des problèmes sur la gouvernance de notre ville ?

A l'instar de ces élus, ceux n'habitant plus St Arnoult ou qui ne remplissent pas leur fonction devraient suivre le même exemple, car **notre ville a besoin d'élus investis et non de conseillers fantômes.**

Bel été à tous.

## RENCONTRES CITOYENNES

Quel plaisir d'avoir pu constater dans la précédente tribune que les coordonnées de l'association ACA aient été laissées.

S'il était possible à présent que notre mairie ne fasse pas de discrimination et que tout le monde puisse avoir les mêmes droits, cela serait très apprécié.

Un exemple parmi d'autres le refus implicite de faire figurer dans la page agenda de l'Eclair une réunion publique sur la sécurité des enfants et de la circulation des vélos à Saint Arnoult. Et plus récemment deux associations ont demandé l'autorisation d'organiser une réunion publique au parc Arsonneau sur le thème de « l'avenir des écoles à Saint Arnoult », cette réunion a été refusée en extérieur pour cause de « Plan Vigipirate ». Pourquoi pas, mais quand on y regarde de plus près il y a peut-être un peu de discrimination, non ? Pourquoi ? Parce qu'ont été organisés divers rassemblements ouverts au public, dont la fête de la ville, et de la musique, dans un espace ouvert. Plan Vigipirate utilisé de façon abusive ?

# PRATIQUE

## NUMÉROS UTILES

CPAM.....	36 46
Canicule info service.....	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78.....	01 83 75 06 05
Gendarmerie.....	01 61 08 32 30
Police secours.....	17
Pompiers.....	18
SAMU / SMUR.....	15
SAMU Social.....	115
Hôpital Dourdan.....	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet.....	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée.....	119
Enfants disparus.....	116 000
FIL santé jeunes.....	22 24
Personnes âgées maltraitées.....	39 77
SOS médecin.....	36 24
Urgence pour sourds et malentendants.....	114
Violences conjugales.....	39 19
SNCF.....	36 35
SICTOM n° Vert.....	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7.....	01 30 41 28 72

**Pharmacie de garde :**  
- en journée : [monpharmacien-idf.fr](http://monpharmacien-idf.fr)  
- de nuit : 17

**Déchèterie**  
Route départementale 988, route d'Ablis  
**Horaires d'ouverture**  
Lundi, mardi, vendredi et samedi :  
9h à 12h45 et 14h à 17h45  
Dimanche : 9h à 12h45  
Mercredi et jeudi : Fermé

**Mairie**  
Place du Jeu de Paume - CS 50610  
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex  
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : [accueil@say78.fr](mailto:accueil@say78.fr)  
Site : [saintarnoultenyvelines.fr](http://saintarnoultenyvelines.fr)  
**Horaires d'ouverture**  
Lundi : 13h30 à 18h  
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30  
Mercredi et vendredi :  
8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30  
Samedi : 8h30 à 12h30

**Police Municipale**..... 01 30 59 30 17

**CCAS**  
Place du Jeu de Paume  
78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines  
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : [ccas@say78.fr](mailto:ccas@say78.fr)  
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi :  
8h30 à 12h30

---

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

### Nos nouveau-nés

Théo BRASSEUR, le 27 avril 2024

### Ils se sont mariés

Patrick THOUVENIN et Muriel FRETTE,  
le 1<sup>er</sup> juin 2024

Jean-François PÉRON et Béatrice GAUTHIER,  
le 1<sup>er</sup> juin 2024

Théo BRASSEUR



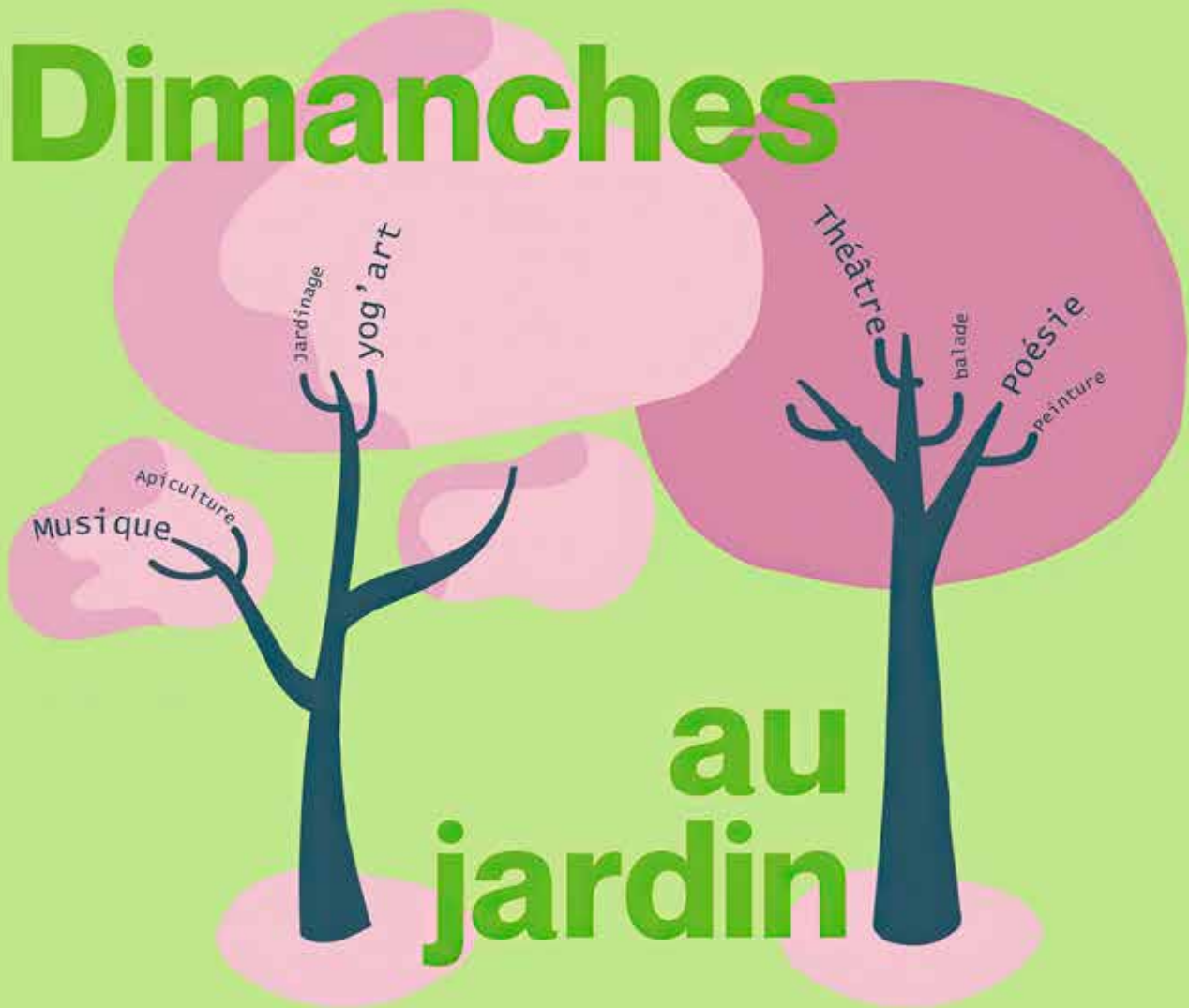


**L'ÉTÉ CULTUREL  
DE LA MAISON ELSA TRIOLET-ARAGON**

**Du 30 juin au 1er septembre 2024**



# Dimanches



**au  
jardin**

**30 juin • 7 juillet  
25 août • 1<sup>er</sup> septembre**

**Rencontres**

**Ateliers**

**Spectacles  
en plein-air**

**Entrée libre  
Réservation conseillée**